



Le 29 avril 2008

## **FLASH-HOUTAUD**

### **1/ Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2008**

Tous les Conseillers étaient présents.  
Secrétaire de séance : Jean-François LIGIER

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour le Conseil a reçu M. Claude DUSSOUILLEZ, Président de la Communauté de Communes Frasne Dugeon (CFD) et Mme Geneviève MAGNON chargée de mission, qui ont présenté la gestion des zones humides et le programme rivière.

Cette intervention a permis de rappeler le caractère remarquable de la vallée du Dugeon, classée au plan national et européen en raison de sa richesse floristique et faunistique. La fragilité de certaines espèces menacées (courlis cendré, vanneau huppé,...) a conduit à un ensemble de mesures destinées à les protéger. Ces efforts concernent tout particulièrement le territoire de Houtaud et nous sommes tous invités à nous y associer (cf « La lettre du Dugeon » d'avril 2008).

*(Il est à noter que les écoliers du primaire, accompagnés de leurs enseignants et de parents, ont participé à la journée de sensibilisation organisée par la CFD le samedi 26 avril, en présence d'ornithologues : entre autres, ils ont ainsi eu la chance d'observer un magnifique courlis).*

#### **Subventions aux associations :**

Après débat, le Conseil Municipal décide d'augmenter les subventions à toutes les associations dans une même proportion. Le montant total s'établit à 6 048 €.

#### **Locations précaires :**

Le prix des locations précaires est calculé en fonction d'un barème préfectoral. Celui-ci prévoit une augmentation de 1,34 % pour 2008.

- Au Grand communal, la surface des terrains en location précaire est de 12 ha 90 répartie en 4 lots :

Syndicat Pastoral : 1 ha 40 (136,97 €)

M. Gabriel FAVRE : 1 ha 30 (127,20 €)

Festicheval : 1 ha 50 (146,76 €)

M. Benoît (centre équestre) : 8 ha 70 (851,20 €)

- Aux lieux-dits « La Côte » et « Les Moutures » le Syndicat pastoral exploite deux

lots : 1 ha 29a 60ca (126,80 €) et 1ha 95a 11ca (191,48 €).

A l'unanimité, M. Virgile GUYON ne participant pas au vote, le Conseil se prononce favorablement sur cette répartition, pour un montant global de 1 580,41 €.

#### **Actualisation du bail au Syndicat pastoral :**

Les prix de location n'étant plus calculés par référence au prix du lait mais selon un barème départemental par catégories de terrain, il convient d'établir un nouveau bail sur ces bases. L'ensemble des terrains loués au Syndicat pastoral représente 122 ha pour un prix de location de 7 265,60 € (base 2007).

A l'unanimité, M. Virgile GUYON ne prenant pas part au vote, le Conseil approuve cette actualisation du bail.

#### **Délibération sur la déviation RD 72 :**

Dès le début du mandat, il est indispensable de rappeler au Conseil Général que l'engagement du projet de déviation reste une priorité pour les habitants et les élus de Houtaud pour des raisons maintes fois évoquées (problèmes de sécurité, augmentation de la population, évolution du trafic, accroissement des nuisances, gel des projets de développement de la zone commerciale...).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve une délibération demandant au Conseil Général l'engagement des études et la proposition d'un calendrier de réalisation.

#### **Association des communes forestières :**

Le Conseil Municipal désigne M. Jean-Michel COLIN, délégué titulaire et M. Pierre ANDRE, délégué suppléant pour représenter la commune à l'Association des communes forestières du Doubs.

#### **Questions diverses :**

##### **Carte scolaire :**

Un courrier de l'Inspecteur d'Académie nous informe que **la fermeture d'une classe n'est plus à l'ordre du jour.**

##### **Enceinte de l'école :**

L'objectif recherché était de trouver le moyen le plus judicieux pour délimiter un territoire qui ne soit pas forcément infranchissable par les enfants, avec un accès au centre de façon à réguler l'accès à l'école.

Le devis de construction d'un muret avec réaménagement des abords (32 000 €), examiné par la Commission sécurité réunie le 7 avril dernier, a été jugé trop élevé.

Après débat, le Conseil décide de demander au CAUE une proposition avec alternance de minéral et de végétal dans le linéaire de l'enceinte.

Par ailleurs, l'équipe enseignante sera invitée à formuler ses souhaits par écrit.

Repas de la fête des mères :

Il aura lieu le **samedi 31 mai 2008**, à la salle des fêtes.

## **2/ Cérémonies du 8 mai**

Les cérémonies commémoratives de l'Armistice du 8 mai 1945 se dérouleront selon le programme suivant :

**9 h 30** : messe à l'église St Bénigne

**10 h 45** : dépôt de gerbe au monument aux morts de Houtaud

**11 h 15** : dépôt de gerbe au monument aux morts de Chaffois

**11 h 35** : cérémonie officielle pour les trois communes au monument aux morts de Dommartin.

Les habitants du village sont invités à participer à cette commémoration.

## **3/ Environnement**

Samedi 26 avril, les membres de l'Association Communale de la Chasse (ACCA) ont parcouru les abords du Drugeon et de la zone humide pour ramasser les déchets jetés aux abords des chemins par des promeneurs peu respectueux de la nature.

Merci à tous les bénévoles pour leur contribution à l'entretien de notre environnement.

## **4/ Bibliothèque**

Horaires (rectificatif): mardi 16h30 à 17h30 *et samedi 13h30 à 14h30*

Ce message s'adresse aux lecteurs débutants, confirmés, experts... donc à toutes et tous.

Pour réaliser nos prochains achats selon le goût de nos (futurs) abonnés, nous tenons à disposition, en salle de bibliothèque, un cahier de suggestions pour répertorier vos envies littéraires.

## **5/ La parole aux associations**

### LACIM

La collecte des journaux, revues, publicités (pas de livres, ni plastiques) organisée par LACIM aura lieu le

**Samedi 3 mai 2008, à partir de 10 h.**

Merci de déposer vos paquets sur le trottoir.

### Club du 3<sup>ème</sup> Age :

Le loto du Club du 3<sup>ème</sup> âge de Houtaud, animé par Kiki, aura lieu le

**Samedi 24 mai 2008, à 20 h 30**

**à la salle des fêtes de Houtaud.**

Ouverture des portes à 19 h 30.

### CFAH :

Le Comité de foire et d'animation de Houtaud organise sa **21ème Foire aux fleurs et vide grenier**

**Dimanche 18 mai 2008, dès 9 h**

**Parking LECLERC**

Particuliers, éleveurs, venez vendre vos œufs, poules, lapins, moutons, canards etc..

L'emplacement est gratuit (caution propreté demandée)

Buvette et restauration sur place.

### Téléthon :

*Urgent :*

Une dernière permanence se tiendra le **samedi 3 mai**, de 10 h à midi au secrétariat de mairie pour le retrait du DVD par les personnes qui se sont inscrites.

## **6/ Etat-civil**

### Rectificatif :

**29/02/2008** : Mariage de Christian D'HOUTAUD et de Marie-Line NOIROT 32, Grande Rue.